

Action en EPS en faveur du téléthon

publié le 24/11/2020



Dans le contexte actuel, les modalités d'organisation de l'action menée en faveur du Téléthon ne pourront pas être renouvelées cette année. De fait, il n'y aura pas de course solidaire.

En revanche, les élèves apprendront une danse (type flashmob) qui sera filmée au sein de chaque classe. Un montage sera ensuite réalisé, présentant toutes les classes et sera diffusé sur le site du collège pour le Téléthon. Parallèlement, un appel à un don symbolique et unique de 2€ (le démarchage auprès d'entreprise, de voisins étant interdit en ce moment) est proposé.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.